



DÉPARTEMENT DE L'ARDÈCHE  
ARRONDISSEMENT DE PRIVAS  
CANTON DE LA VOULTE-SUR-RHÔNE

**Mairie de CHARMES-SUR-RHONE**  
**07800**

☎ : 04.75.60.80.17

📠 : 04.75.60.88.16

**Document recto-verso à retourner en Mairie**

**DEMANDE D'INSCRIPTION  
AUX ECOLES PUBLIQUES**

**Année scolaire 2019- 2020**

Demande d'inscription à l'école de : **CHARMES-SUR-RHONE**  
(Sous réserve de l'appréciation des effectifs pour la scolarisation)

Ecole Maternelle Luce Oberty Mme TESTUT (école maternelle) 04.75.60.93.61

Ecole Elémentaire Paul Paya Mme PETIT (école primaire) 04.75.60.85.53

Pour l'enfant \_\_\_\_\_

L'enfant a-t-il déjà des frères ou sœurs scolarisés dans les établissements ci-dessus : Oui  Non

Si oui : Nom de l'ainé : \_\_\_\_\_ Prénoms : \_\_\_\_\_ Classe : \_\_\_\_\_

Ecole fréquentée l'année précédente : \_\_\_\_\_

Classe \_\_\_\_\_ Commune \_\_\_\_\_

Motifs éventuels de dérogation à l'appui de la demande (Fournir les justificatifs)

.....  
.....

Cadre réservé à l'administration

Vu la **présentation d'un justificatif de domicile et du livret de Famille**,  
le Maire certifie la validité de la demande d'inscription

Fait à Charmes-sur-Rhône, le \_\_\_\_\_

Le Maire,

Thierry AVOUAC

Lorsque ce certificat est signé par le Maire, vous devez vous présenter à l'école pour inscrire l'enfant.  
**Ce certificat** doit être remis, au Directeur ou à la Directrice de l'école indiquée dans un délai de 3 mois à compter de la date de sa signature par le Maire, pour l'enregistrement sur le registre matricule.

**Pour inscrire votre enfant**

**Vous devez apporter en Mairie :**

Le livret de famille, justificatif domicile récent, le certificat de radiation scolaire si nécessaire, et si tel est le cas le jugement de divorce ou de séparation,

Partie réservée à l'école

Inscription enregistrée le \_\_\_\_\_ Classe : \_\_\_\_\_

Visa du directeur de l'Ecole :